

Appel à participation -BALADES GOURMANDES 2024

Préambule :

La Communauté de communes Saulieu Morvan a pour compétence le développement économique du territoire. L'office de tourisme Saulieu Morvan a également pour mission la promotion des produits locaux.

De 2017 à 2019, l'office de tourisme a proposé des balades gourmandes en juillet-août. En 2024, l'office souhaite relancer cette animation appréciée des touristes et permettant de valoriser les commerçants.

Les balades gourmandes : c'est une visite guidée au départ de l'office qui comprend un passage au relais Bernard Loiseau et trois dégustations de produits locaux : charcuterie, fromage et boisson.

Un appel à participation est lancé dès à présent pour une date de clôture au 7 juin 2024.

Article 1 - Engagements du commerçant

Le commerçant participant s'engage à :

- proposer des petites dégustations (3 à 5 produits) dans sa boutique
- préparer cette dégustation avant la visite du groupe
- respecter un délai d'une quinzaine de minutes par commerce, comprenant le temps de dégustation et un éventuel temps de vente
- Prendre en charge le groupe dans les 2 minutes suivant l'arrivée à leur commerce.

Article 3 - Engagements de la communauté de communes de Saulieu Morvan

L'office de tourisme s'engage à :

- Informer le matin même du nombre de personnes inscrites lors des « balades gourmandes »
- Respecter l'horaire prévu d'entrée dans le commerce et de tenir les commerçants informés en cas d'empêchement majeur.

Article 4 - Tarifs de la balade

Le tarif de la balade gourmande est fixé à 8 €/ personne. La gratuité s'applique aux enfants âgés de moins de 6 ans.

Répartition de la somme : 2 € pour l'office de tourisme / 2 € pour chaque commerçant soit un total de 6 € reversés pour les 3 commerçants.

Il est convenu que l'office de tourisme encaisse la recette des « Balades gourmandes » dans sa régie et reverse la somme à chaque commerçant sous forme d'un chèque bancaire au plus tard début septembre.

Article 5 – Période et durée des balades gourmandes

Les balades gourmandes auront lieu chaque jeudi du 4 juillet au 29 août.

Jeudis 4, 11, 18, 25 juillet

Jeudis 1, 8, 15, 22, 29 août

Horaire des balades : départ à 15h de l'office de tourisme, passage chez les différents commerçants entre 15h30 et 16h.

Si la fréquentation le justifie, d'autres visites guidées pourront avoir lieu après accord des partenaires.

Article 6 - Critères de sélection

- Proposer de la charcuterie, fromage ou boisson à la dégustation.
Un commerçant par type de produits sera sélectionné selon les produits proposés.
- Être en mesure d'accueillir un groupe de 15 personnes dans sa boutique
- Avoir une parfaite connaissance des produits proposés
- Être situé en centre-ville de Saulieu

Article 7 - Dépôt des candidatures

Les candidats peuvent répondre par email à ot@saulieu-morvan.fr ou remplir le formulaire disponible sur le site internet de l'office de la Communauté de communes Saulieu Morvan www.saulieu-morvan.fr. Pour tout renseignements complémentaires, la personne référente sur le dossier est Marion Le Flanchec, directrice de l'office de tourisme, joignable au 03 80 64 00 21.